

# RÈGLEMENT « FUN CHALLENGE CLIÄRREF »

## DÉFI 2: BOÎTE À SOUHAIT

Durée : jusqu'au 11 octobre

Voici le **défi 2** du FUN CHALLENGE CLIÄRREF

Vous vous avez sûrement déjà dit: « Comme ce serait bien s'il y avait xxxxx dans notre commune! »

C'est sur cette idée que repose le défi numéro 2. Que souhaitez-vous retrouver dans votre commune ?

Ce n'est pas seulement votre idée dont nous souhaitons prendre connaissance. Nous vous demandons de créer une maquette 3D (maquette architecturale) qui représente le plus concrètement possible votre souhait. Ce n'est pas une représentation numérique. Vous devez travailler manuellement pour ce défi.

La maquette doit être de taille vous permettant de la transporter, jusqu'à un format DIN A1 maximum (format : 594 x 841 mm). Votre création doit être sur une plate-forme qui vous permet de présenter votre modèle une fois terminé. Cette plate-forme peut être en carton (carton mousse), en bois (aggloméré) ou en tout autre matériau.

Vous pouvez travailler avec le matériau que vous préférez. Coller, découper, pétrir, peindre, mastiquer, ... Il n'y a pas de limites à votre créativité dans ce domaine. Vous pouvez également faire du up-cycling et travailler avec des bouteilles, des bouchons à vin ou d'autres matériaux usagés. Vous pouvez également utiliser des éléments naturels pour votre modèle. Gardez à l'esprit que certains articles risquent de s'effondrer ou de ne plus avoir l'air d'être fraîchement cueillis au bout de quelques jours. Vous pouvez également prendre des photos pour vous aider. Cependant, votre modèle ne doit pas être entièrement composé de photos.

Nous n'exigeons pas de mise en œuvre professionnelle et nous ne contrôlons pas les perspectives. Votre modèle doit illustrer au mieux les proportions de votre projet.

Complémentaire à la maquette, nous vous demandons de fournir également une explication écrite. Cette explication ne doit pas être plus longue qu'un DIN A4 (Police : Arial / Taille : 10). Vous pouvez vous baser sur ces questions :

1. Quel est votre souhait/idée exactement (description) ?
2. A qui votre souhait s'adresse-t-il (Cible) ? Qui en profitera ?
3. Où imaginez-vous la mise en œuvre de ce projet dans la commune (lieu/bâtiment) ?

Nous aimerions bien sûr examiner votre création de tous les côtés, et nous vous demandons donc d'apporter votre modèle avec la lettre explicative à la commune de Clervaux avant le 11 octobre. (le lundi la commune n'est ouverte que jusqu'à 11h30 du matin / veuillez consulter les horaires des bureaux sur [www.clervaux.lu](http://www.clervaux.lu)). Écrivez le nom de votre équipe sur votre maquette (de préférence en-dessous). Précisez également le nom du président du groupe.

### Attribution des points :

Chaque groupe ne peut soumettre qu'une seule maquette. Aucune photo du modèle n'est acceptée.

Seul le modèle 3D est reconnu comme projet. Le groupe reçoit déjà 2 points pour la soumission de la maquette.

Le jury évalue ensuite :

- l'originalité du souhait / de l'idée (3 points),
- la créativité de la maquette 3D (4 points)
- la possibilité de la mise en œuvre concrète de votre idée (3 points).

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir dans la conception et la mise en œuvre de votre modèle.